

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 293

présenté par

M. Descoeur, M. Straumann, M. Cattin, Mme Poletti, M. Le Fur, Mme Bazin-Malgras,
M. Emmanuel Maquet, Mme Ramassamy et Mme Anthoine

ARTICLE 33 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.